

Extrait des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

Séance du 06 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le six février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

Date de la convocation :	29 janvier 2025
Membres en exercice :	26
Présents :	19
Qui ont pris part à la délibération :	20

Etaient présents : Patricia BARTOLOZZI, Sébastien BOYER-MADRIERES Carine CAYSSIALS, Emilie CHABRIER, Laurent COT, Anne FALGUEYRETTES Mathieu FLOTTES, Serge FRAYSSINET, Anne-Marie GARRIGUES, Patrick GAYRARD, Isabelle JOFFRE, Frédéric LATIEULE, Bernard LESCURE ROUS, Jean-Paul REMISE, Elodie RIVIERE, Aurélie SOUFLI, Philippe TABARDEL, Bruno TEYSSÉDRE, Marlène URSULE.

Absents et excusés : Mathilde ANDRE, Michel ALBESPY (pouvoir à Serge FRAYSSINET), Laëtitia CAYREL, Marie-Claude FOURNIER (pouvoir à Frédéric LATIEULE), Damien MENEL (pouvoir à Carine CAYSSIALS), Christian PEREZ (pouvoir à Anne-Marie GARRIGUES), Guillaume SOULIE (pouvoir à Philippe TABARDEL).

Secrétaire de séance :

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Philippe TABARDEL a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte à 20 heures 30.

01 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025

Carine CAYSSIALS, Patrick GAYRARD, Frédéric LATIEULE, Bruno TEYSSÉDRE, ne prennent pas part au vote de la présente délibération.

La commission « associations » propose d'attribuer les subventions comme suit :

65748	AMIS DU PRIEURE DU SAUVAGE	200.00
	ASGCD GYM	200.00
	ASSOCIATION PROMOTION CYCLISME	72.00
	ABCD (BASKET)	524.00
	CAMP'DANSE	1 640.00
	CLUB DE COUTURE	200.00
	CLUB DE CUISINE	236.00
	CLUB DE GYM BALSAC	200.00
	CLUB DE QUILLES BALSAC	908.00
	CLUB DU 3ème AGE LO SERADO	200.00

	COMITE DES FETES AMPIAC	200.00
	COMITE DES FETES DRUELLE	200.00
	COMITE DES FETES LE PAS	200.00
	COMITE DES FETES BALSAC	200.00
	CLUB DE ROLLER AVEYRON	738.00
	DRUELLE FOOTBALL CLUB	4 868.00
	DRUELLE PEINTURE	320.00
	ENTENTE CHASSE DRUELLE	218.00
	FNACA	200.00
	KARATE	258.00
	LA CAZELLE AUX RIRES	200.00
	LA DRUELLOISE	356.00
	SOCIETE DE CHASSE BALSAC	218.00
	TWIRLING	650.00
	APE ECOLE BALSAC	450.00
	TANGO MURE	200.00
	VELO CLUB DRUELLE BALSAC	200.00
	TOTAL CPTE	14 056.00€

Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le conseil municipal :

- accepte la proposition telle décrite ci-dessus,
- signale que les crédits seront prévus au budget primitif 2025

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits,
Et ont signé les membres présents

Le secrétaire de séance,
Signé, Philippe TABARDEL
Dématérialisé

Le Maire,
Signé, Patrick GAYRARD
Dématérialisé

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le
Publiée et mis en ligne le